L'ESSENTIEL DE 2017

Ligue des **droits de l'Homme**

FONDÉE EN 1898

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN ACTION : RASSEMBLER POUR LES LIBERTÉS

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
AGRÉÉE PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

DON en CONFIANCE comitecharte.org

SUIVEZ-NOUS SUR

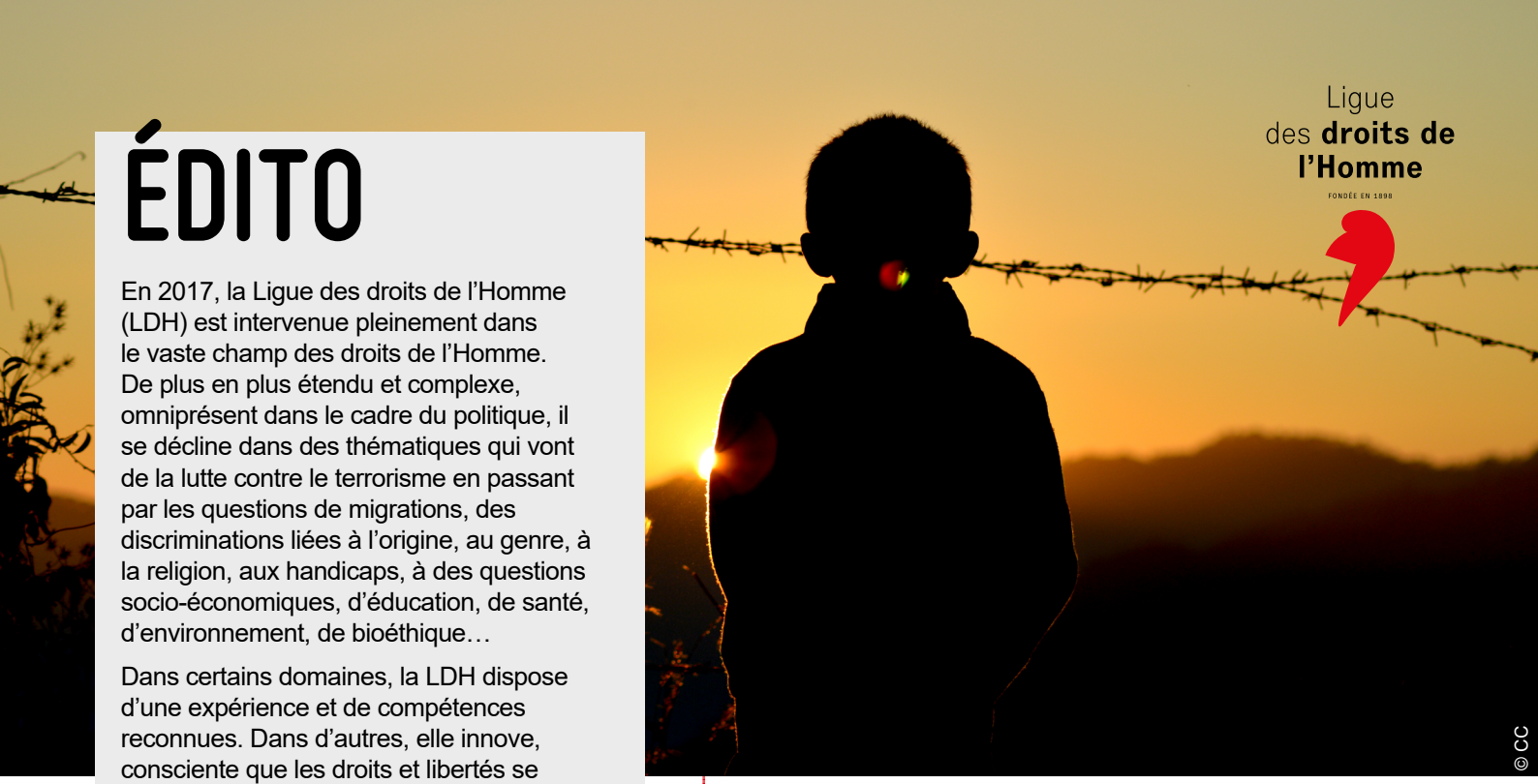

ÉDITO

En 2017, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique…

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète…
Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple, le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

Cela est à mettre au compte de toutes celles et de tous ceux qui, comme vous, partout, au quotidien, apportent leur soutien et leur contribution, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action. Votre engagement à la LDH, soutien financier, implication bénévole, participe de la vitalité de la société civile et de l'espace public. Et c'est grâce à vous que la LDH au quotidien agit, interpelle, sensibilise, informe sans relâche. Merci à tous ! Et comme nous vous le devons, ce document a pour objet de vous rendre compte de notre action, de l'utilisation des moyens dus à votre engagement et votre générosité.

Malik Salemkour, président de la LDH

LA LDH EN 2017

8783 ADHÉRENTS répartis dans **291 SECTIONS** animent le territoire national y compris dans les DOM COM.

- **52 FÉDÉRATIONS** et **22 COMITÉS RÉGIONAUX** favorisent les actions collectives et favorisent le développement régional.
- **48 MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL** sont chargés de définir les orientations et l'administration de la LDH et se réunissent une fois par mois.
- **15 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL** assurent la gestion au quotidien et les interventions politiques, et se réunissent trois fois par mois.
- **20 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES** produisent de la réflexion, de l'information, donnent des références.
- Une équipe de **15 SALARIÉS** est au service des sections, du Comité central, du Bureau national pour la mise en œuvre du programme d'action de la LDH.

> **« La LDH s'efforce de faire vivre, dans son fonctionnement interne, les principes de débat et de démocratie qu'elle défend dans la société toute entière. »**

- **2, 5 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET**
- **1 MILLION D'EUROS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC**

- La LDH est membre de l'Association européenne de défense des droits de l'Homme (AEDH), de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et d'EuroMed Droits.

> DEPUIS SA FONDATION EN 1898, AFIN DE REFUSER L'INIQUITÉ DU PROCÈS DREYFUS, LA LDH AFFIRME SANS CESSE L'INDIVISIBILITÉ, L'UNIVERSALITÉ ET LA NÉCESSAIRE EFFECTIVITÉ DES DROITS. ELLE REGROUPE DES HOMMES ET DES FEMMES DE TOUS HORIZONS, DE TOUTES CONDITIONS, QUI CHOISISSENT LIBREMENT DE S'ASSOCIER AFIN DE RÉFLÉCHIR, DISCUTER, AGIR POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS DE TOUTES ET TOUS, PARTOUT EN FRANCE.

UNE ACTION INDÉPENDANTE, UN ENGAGEMENT CITOYEN

La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations.
Elle se revendique comme citoyenne, impliquée dans la vie politique, elle participe à ses débats.
Elle combat les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres.
Elle s'intéresse à la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe.
Elle défend la laïcité contre les instrumentalisations xénophobes, les libertés, l'égalité des droits et la fraternité comme fondement d'une société fraternelle et, donc, solidaire.

DÉFENDRE LES DROITS, TOUS LES DROITS, PARTOUT, POUR TOUS

La LDH est une association généraliste. Pour se construire, l'humanité a besoin de la réalisation effective des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et écologiques.
Ni l'avenir du monde, ni la citoyenneté ne peuvent se diviser.
La LDH considère que les droits se confortent les uns les autres.

CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME, LES DISCRIMINATIONS

La LDH combat les injustices, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.
Elle mène une activité soutenue notamment par le biais de permanences en matière de droit des étrangers, pour l'égalité femmes-hommes, pour la liberté de création et contre la censure, et plus généralement en tout domaine où les droits sont bafoués.
Elle intervient devant les tribunaux aux côtés des victimes de discriminations.

FAIRE ÉCHEC À L'EXTRÊME DROITE, AUX NATIONALISMES ET À LA XÉNOPHOBIE

La LDH est aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent d'être considérés ou désignés par le seul prisme de leur religion, de leur « race », origine, couleur, ethnie ou autre assignation qui leur est imposée ; de toutes celles et ceux qui refusent tous les racismes et entendent bénéficier de l'égalité des droits.
Elle défend toutes celles et ceux qui sont jugés « différents » – comme les Gens du voyage ou les Roms –, trop souvent victimes des peurs irrationnelles, de l'exclusion, violente ou insidieuse, et de campagnes de stigmatisation.

PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME, LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ

La LDH travaille avec celles et ceux qui veulent construire une société de dignité, luttent contre les violences policières, les intrusions sécuritaires dans la vie personnelle, qui défendent le droit et les droits au travail, au logement, à un environnement sain, à la santé, à l'éducation.
Elle agit aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire et promeut la responsabilité sociale des entreprises et l'amélioration des services publics.
Elle intervient en milieu scolaire et universitaire pour développer l'éducation à la citoyenneté en portant les valeurs de la République, en luttant contre les peurs qui nourrissent les réflexes d'exclusion et de discrimination.

POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS SUIVRE

> une université d'automne chaque année
> une revue trimestrielle, *Hommes & Libertés*
> un site internet www.ldh-france.org
> des lettres régionales
> une page Facebook ldhfrance
> un compte Twitter @LDH_Fr

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

FAIRE CAMPAGNE, INFORMER, SENSIBILISER

POUR LE PARTAGE DES VALEURS DE LA LDH

88 COMMUNIQUÉS ET **131** COMMUNIQUÉS EN COLLECTIF
8 CONFÉRENCES DE PRESSE
64 APPELS PUBLICS, **20** TRIBUNES DANS DIVERS MÉDIAS
5 296 ARTICLES DE FONDS (PRESSE, RADIO, TV, WEB...)

UNE EXPERTISE

8 AUDITIONS
UNE REVUE *HOMMES ET LIBERTÉS* (**4** N° PAR AN)

UNE ACTION LOCALE

AU TOTAL, PLUS DE **700** ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS !

272 CINÉ-DÉBATS
188 CONFÉRENCES-DÉBATS OU COLLOQUES
25 CAFÉS-DÉBATS
31 EXPOSITIONS
60 ÉVÉNEMENTS À DIMENSION CULTURELLE
43 PROGRAMMES D'INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE ET AUSSI UN CONCOURS DANS LES CLASSES « ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » [PRÈS DE **2 000** ŒUVRES]

L'INTERVENTION JURIDIQUE

UN SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

AU SIÈGE :
2 715 APPELS TÉLÉPHONIQUES
2 086 COURRIERS MAILS ET POSTAUX
206 INTERVENTIONS
2 590 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN ILE-DE-FRANCE DANS LES MJD ET PAD
100 PERMANENCES JURIDIQUES BÉNÉVOLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : **5 000** PERSONNES ACCOMPAGNÉES

LE CONTENTIEUX

39 ACTIONS LANCÉES OU SUIVIES EN 2017

LES ANALYSES

- AVIS SUR LE PROJET DE LOI RENFORÇANT LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME
- PROJETS D'ORDONNANCES DE RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL : PREMIÈRES DISPOSITIONS CONCERNANT DES DISPOSITIONS FRAGILISANT DES DROITS DE L'HOMME
- RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL, VERS UNE NOUVELLE FRAGILISATION DES DROITS DE L'HOMME AU TRAVAIL ?

NOS CHAMPS D'ACTION

La LDH, du fait de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'effectivité des droits est amenée à déployer son activité sur une multitude de thèmes tant au travers d'une activité de communication qu'au travers de l'action juridique. Elle conjugue activité au niveau national, réflexions, prises de position, événements, appels, plaidoyers auprès du gouvernement, organisation de campagnes et communication tant auprès du grand public que en direction des médias, des parlementaires, et action locale via l'activité déployée par ses sections (déclinaison locale des initiatives nationales, interventions en milieu scolaire, réunions publiques, conférences-débats, ciné-débats, expositions, et aussi appels et communiqués locaux, implications dans des collectifs locaux).

FOCUS SUR QUELQUES CAMPAGNES ET CHAPITRES D'INTERVENTION

DÉFENDRE LES LIBERTÉS, ENCORE ET TOUJOURS

Protection des données à caractère personnel et de la vie privée

La surveillance n'est pas l'apanage de l'Etat, les entreprises du numérique, sous couvert de nous offrir des services gratuits, exploitent nos données personnelles. La LDH a tenté de mesurer les risques de cette « numérisation du quotidien » lors d'un séminaire sur l'utilisation des algorithmes dans le cadre d'un cycle de débats mené par la Cnil sous le label « Ethique et numérique ». Mais les « Gafam » sont aussi entrés à l'école ! Pour informer et sensibiliser les jeunes aux effets, intérêts et risques des réseaux sociaux et autres outils numériques, la LDH a formé ses militants qui interviennent en milieu scolaire dans le programme « Jeunes et réseaux sociaux, des espaces de liberté sous multiples surveillances » et des fiches pédagogiques « Numérique, jeunes et libertés : quels équilibres ? » disponibles sur le site de la LDH.

Etat d'urgence

La LDH, toujours soucieuse de défendre les droits, a été très active, formant de nombreux recours judiciaires contre les dispositions les plus liberticides, par le biais de questions prioritaires de constitutionalité (QPC) et par des recours en excès de pouvoir. Une campagne d'information a été menée, avec un appel aux députés afin qu'ils rejettent la loi renforçant la lutte contre le terrorisme, dénonçant la dangereuse logique du soupçon qui imprègne ce texte.

La liberté est l'affaire de tou-te-s : une bande-dessinée est réalisée à cette occasion ainsi que trois séquences de films.

Une leçon de laïcité pour Robert Ménard

La LDH a déposé différents recours pour excès de pouvoir, suite à des tentatives de détourner la laïcité de ses objectifs. Ainsi nous sommes nous réjouis de la décision du tribunal administratif de Montpellier, enjoignant à Robert Ménard de retirer sa crèche de l'Hôtel de ville, dans un délai de quarante-huit heures et sous astreinte de deux mille euros par jour de retard, suite à l'évident constat qu'il n'y a pas à Béziers de tradition d'installation d'une crèche dans le hall de l'Hôtel de ville, contrairement à ce qu'il souhaiterait nous faire croire. Et ce constat ne peut être que généralisé à l'ensemble des mairies, n'en déplaise aux comparses d'extrême droite de Robert Ménard, au premier rang desquels Marine Le Pen.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Travail avec les habitants dans les quartiers d'habitat social

Ce travail porte sur la mise en place de dynamiques d'*empowerment* des associations de quartier et des habitants : identification des discriminations, approche du droit, lutte contre l'habitude et la résignation face aux discriminations, favoriser les actions collectives, l'accès et le recours à l'expertise LDH quand le besoin s'en fait sentir. Ce projet se développe sur les quartiers des Izards à Toulouse, du Petit Bard à Montpellier, des 4 000 à la Courneuve…

Abécédaire des discriminations

La LDH a publié un guide d'information et de réflexion sur les différentes discriminations. Il comporte pour chaque entrée une problématique, des définitions, des exemples, des outils de lutte contre les discriminations.

Observatoire des violences policières

Au travers des publications, des études, des débats, des activités et des travaux de récolte et d'analyse réalisés par l'Observatoire des violences policières, elle aborde cette question avec son corollaire, les droits des citoyens face à des comportements déplacés voire délictueux de la police. Ainsi elle soutient les avocats impliqués dans le contentieux de jeunes du 12e arrondissement de Paris face à des comportements délictueux de la police qui avait commis des violences à l'encontre de mineurs dans le cadre de contrôles d'identité.

LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

La LDH lutte contre le racisme sous toutes ses formes avec, par exemple, des prises de positions lors d'agressions antisémites (profanation de stèles dans le département du Rhône ; agression de la famille Pinto à Livry-Gragan, …), se constituant partie civile aux côtés d'autres associations contre les propos tenus par Georges Benssousan lors d'une émission télévisée « *dans les familles arabes l'antisémitisme se tête avec le lait de la mère* », et contre M. Domergue à Montpellier pour ses propos tenus contre les Roms pendant la campagne municipale.

LUTTE POUR LE DROIT DES FEMMES ET POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

La LDH s'est jointe en 2017 aux légitimes revendications d'égalité, de dignité et de justice et aux manifestations organisées en France. Des outils militants (un dépliant, un tract et un vade-mecum à destination des sections à l'occasion du 25 novembre) ont été mis à disposition des sections dans le cadre d'une campagne pédagogique, poursuivie sans relâche tout au long de l'année. La LDH a aussi regretté l'affaiblissement des mesures protectrices des femmes dans l'entreprise, évolution inscrite dans la loi travail.

LE SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ

Il constitue une part importante de l'activité juridique de la LDH menée tant au niveau national que dans les sections

Au siège une permanence téléphonique juridique a traité 2 643 appels concernant principalement des discriminations et le droit des étrangers. 1 211 demandes via courriers ou courriels ont fait l'objet d'une réponse et d'un suivi, qu'elles émanent directement de personnes en difficulté par rapport à leurs droits ou de sections relayant les demandes. En outre 162 interventions pour un soutien individualisé ont été réalisées.
La LDH tient également des permanences professionnelles dans les points d'accès au droit (Pad) et les maisons de la justice et du droit (MJD) (Paris et 93) : 2125 personnes y ont été accueillies, conseillées, orientées.

Une centaine de permanences d'accueil et de conseil bénévoles mises en place par les sections locales fonctionnent sur l'ensemble du territoire en lien direct avec les juristes de l'équipe technique et interviennent en particulier sur des questions de discriminations, sur le droit des migrants et des étrangers.

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE – FOCUS SUR LA SECTION DE METZ

Des interventions en milieu scolaire, les valeurs de la République

© Martin ARGYROGLO / Divergence

La section assure une activité permanente de formation dans les établissements scolaires pour l'essentiel axée sur les valeurs de la République : citoyenneté, lutte contre les discriminations, connaissance de la laïcité. Le cas particulier de la Moselle, au sein des « départements concordataires », conduit à travailler en réseau avec les autre formations laïques : Ligue de l'enseignement, FSU. Ce travail sur la laïcité se fait avec des partenaires alsaciens et nous amène à agir au niveau local et national. Les événements de janvier et novembre 2015 nous amènent à intensifier les actions de formation à la laïcité en milieu scolaire. Un groupe d'associations s'est constitué pour former des bénévoles et intervenir en collèges et lycées.

Voter en prison

Voter est un droit, même quand on est en prison, si on n'est pas déchu de ses droits civiques. Nous sommes engagés, avec les équipes pédagogiques de la prison de Queuleu, pour que le droit de vote des prisonniers soit respecté.

FINANCES , TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Le compte d'emploi ressources de la Ligue des droits de l'Homme est un compte consolidé intégrant les résultats du siège et celui des sections, fédérations, comités régionaux. En effet si la Ligue des droits de l'Homme a un fonctionnement décentralisé, et si chacune des structures locales a son autonomie, il n'y a du point de vue juridique, qu'une seule structure.

L'ORIGINE DE NOS RESSOURCES

RESSOURCES	2017	% EN 2017
Cotisations	696 750 €	29 %
Dons et legs	236 739 €	10 %
Total ressources collectées auprès du public	**933 490 €**	**39 %**
Abonnements / ventes	124 921 €	5 %
Prestations, participations	199 718 €	8 %
Subventions	893 062 €	38 %
Autres produits	215 997 €	10 %
Total autres ressources	1 433 698 €	61 %
TOTAL	**2 367 188 €**	**100 %**
Perte	131 253 €	5 %

Nos ressources comprennent : les adhésions, les dons et legs, du mécénat d'entreprise, des subventions de ministères, organismes publiques, collectivités territoriales, des ressources propres (ventes de produits et abonnements ; prestations et participations ; reprises de provisions…). Nos moyens d'intervention ont augmenté en 2017, du fait de projets soutenus par des subventions privées.

LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Ces ressources ont légèrement progressé entre 2016 et 2017. Vos contributions sont toujours essentielles, pour l'action et l'indépendance de la LDH et représentent 39 % de nos ressources.

LES ADHÉSIONS ET LE BÉNÉVOLAT

L'engagement de ses adhérents est une ressource essentielle pour la Ligue des droits de l'Homme, le niveau élevé de l'apport financier des cotisations étant gage d'indépendance. Ce sont près de 9 000 personnes qui adhèrent à la LDH avec des prélèvements automatiques mensuels ou une cotisation annuelle.

Mais l'engagement des adhérents ne se limite généralement pas à la seule dimension financière et beaucoup donnent généreusement de leur temps dans le cadre des actions à haute valeur sociale et citoyenne que développe la LDH.

LES DONS ET LEGS

La communication de la LDH en termes d'appels à dons, legs, donations… en est à ses débuts. Désormais il est possible de faire des dons en ligne à la LDH et son site mentionne les différentes possibilités de soutien à la LDH, donation, legs, souscription de livrets de développement… Cet apport est essentiel pour mener nos actions à hauteur des enjeux, tant et si bien que la perte enregistrée en 2017 correspond à un montant prévu durant l'année 2017 qui finalement ne se concrétisera qu'en 2018.

AUTRES RESSOURCES

ABONNEMENTS, VENTES, PRESTATIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre intègre le soutien apporté par le mécénat entreprises (du secteur de l'économie sociale), les ventes et abonnements (essentiellement nos revues).

LES SUBVENTIONS

L'Etat, les collectivités territoriales, l'Union européenne nous soutiennent toujours dans nos actions. Les subventions privées et publiques ont représenté 38 % de nos ressources en 2017, avec en 2017 une implication plus forte de contributeurs privés.

L'AFFECTATION DE NOS RESSOURCES

L'utilisation de nos ressources se ventile entre les différentes facettes de nos missions sociales, regroupées en deux chapitres complémentaires : l'appui, le conseil et l'analyse juridique ainsi que les campagnes, l'information, la sensibilisation.

Les frais de recherche de fonds privés (45 214 €) représentent une faible part des dons collectés, puisqu'ils s'élèvent à 5 % de leur montant total (933 490 €).
Les frais globlaux de recherche de ressources (140 010 €), intégrant les subventions et différents partenariats, s'élèvent quant à eux à 6 % du montant global du budget annuel (2 498 441 €).
La part de ces ressources investies dans nos missions sociales s'élève à 83 % : il nous importe d'affecter très prioritairement les moyens que vous nous attribuez aux actions et programmes d'intervention menés.

RÉPARTITION EN 2017	2017	% EN 2017
Mission sociale : appui et conseil juridique	736 568 €	30 %
Mission sociale : campagnes, information, sensibilisation	1 011 614 €	40 %
Frais liés à la recherche de fonds	140 010 €	5 %
Frais de fonctionnement	391 340 €	15 %
TOTAL	**2 279 532 €**	**90 %**
Dotations aux provisions et engagement	218 909 €	10 %
TOTAL	**2 498 441 €**	**100 %**

AFFECTATION RESSOURCES COLLECTÉES

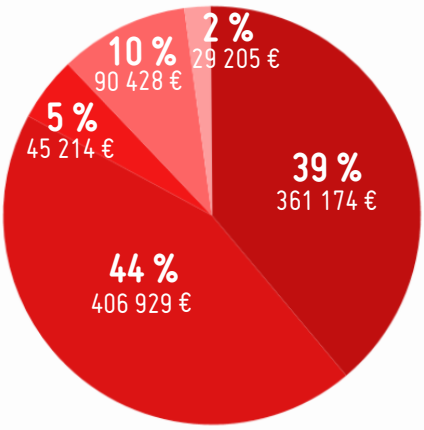

TOTAL : 933 490 €

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Actif immobilisé	1 291 940 €	1 344 881 €	Fonds associatifs	1 159 920 €	1 315 033 €
Actif circulant	764 348 €	888 532 €	Provisions risques/ charges	141 937 €	141 428 €
Comptes de régularisation	10 505 €	17 221 €	Fonds dédiés	117 540 €	101 290 €
			Dettes et comptes de regulation	647 396 €	692 883 €
TOTAL	**2 066 793 €**	**2 250 634 €**	**TOTAL**	**2 066 793 €**	**2 250 634 €**

UNE GESTION PRUDENTE ET GARANTIE

La LDH dispose d'une capacité financière lui permettant, en cas de perte brutale de ressources, de fonctionner à l'identique sur 4 à 5 mois.
Toutefois, sa force réside sur l'engagement militant et bénévole (8 700 adhérents) qui lui garantit une existence sur le long terme.

SOUTENEZ LA LDH

POURQUOI ?

Parce que la Ligue des droits de l'Homme n'est pas une institution mais une association dont les moyens, les actions, les possibilités d'agir pour les droits et les libertés, contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dépendent de votre engagement.

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS :

- adhérer, la LDH propose un barème en fonction des revenus ;
- vous abonner à notre revue ;
- faire un don ponctuel ou nous apporter un soutien régulier sous forme de prélèvement mensuel (courrier ou en ligne) ;
- ouvrir un compte d'épargne solidaire ou un compte d'épargne jeune en indiquant la LDH en tant que bénéficiaire pour tout ou partie de vos intérêts ;
- vous pouvez également faire une donation ou envisager un leg via notre Fonds de dotation « Ligue des droits de l'Homme » (le Fonds de dotation nous permet de vous assurer que la totalité des sommes léguées parvient à la LDH, les fonds de dotation étant exonérés de droits).

AVANTAGE FISCAL

La Ligue des droits de l'Homme est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant des dons et adhésions sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre adhésion ou votre don de 10 euros par mois vous revient à 3,33 euros par mois après déduction fiscale.

Toutes les informations présentées dans ce document proviennent du rapport annuel, du rapport financier et des comptes de résultat et bilan certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre congrès le 09/06/2018. Ces documents sont disponibles sur notre site : http://www.ldh-france.org/

© Serge D'IGNAZIO

TÉMOIGNAGNES

Section de La Réunion

La section réunionnaise de la LDH existe depuis 113 ans. Notre histoire locale a été jalonnée de divers combats.

> AUJOURD'HUI, LES DIFFICULTÉS PRÉSENTES À LA RÉUNION GUIDENT CES COMBATS.

Nos principaux axes sont la lutte contre les violences faites aux femmes, la protection et les droits de l'enfant, le droit au logement, le droit à la santé, le droit au travail, les droits des étrangers, la protection de l'environnement, la défense de la laïcité.
Nous priorisons l'intervention auprès des jeunes, citoyens de demain avec l'organisation du concours des Ecrits pour la fraternité, des interventions dans les écoles lors de la journée de la laïcité et de la semaine contre le racisme, mais aussi tout au long de l'année autour du « Vivre ensemble ».
Nous organisons également des actions chaque année lors de la Journée du droit des femmes (21 mars) et lors de la journée pour l'élimination des violences à l'égard des femme (25 novembre) ainsi que des conférences/débat trimestrielles sur des thématiques importantes pour les réunionnais-e-s comme « L'aménagement du littoral », « Quelles évolutions nécessaires pour le respect du droit au logement à la Réunion ? ».
Tout ceci est réalisable par l'engagement profond des bénévoles.

Alain Thomas, donateur

Les droits de l'Homme sont un enjeu fondamental de nos sociétés. Malheureusement, ici et ailleurs, se déroulent quotidiennement des atrocités, des privations, des discriminations.

Bien sûr, des voix s'élèvent pour s'indigner. Souvent, elles sont opportunistes. Le monde politique excelle dans cet exercice, mais « la machine » continue à prendre des positions toujours plus répressives, liberticides, discriminatoires, toujours « pour la bonne cause ».

Néanmoins, la société civile se mobilise. La LDH est de ces combats. Elle représente une parole respectée, raisonnable et responsable ; ses combats sont sur le terrain, auprès des institutions, des instances internationales et devant les tribunaux. Elle ne s'intéresse pas uniquement aux causes internationales, parce que c'est plus urgent, ou aux causes purement nationales, parce que c'est plus près.

> LES DROITS DE L'HOMME ET LEUR DÉFENSE SONT PARTOUT, ET PARTOUT URGENTS ET IMPORTANTS.

Je suis donateur à la LDH. Pour moi, ça a du sens. Je veux que la LDH poursuive ou amplifie son action, qu'elle soit présente dans tous les domaines d'atteinte aux droits humains. Et surtout, qu'elle soit forte, pour être plus efficace, mais surtout pour nous protéger avec vigilance et lucidité contre les attaques et remises en cause à venir.

Section de Compiègne Noyon

Nous intervenons depuis maintenant trois ans pour le Concours des plaidoiries. Par ce projet nous touchons plus de trois cents lycéens de tout niveau et de toutes orientations. Le but est de développer la conscience citoyenne des jeunes sur les droits humains fondamentaux. Nous demandons aux jeunes de choisir un droit qu'ils estiment particulièrement bafoué.

> LES JEUNES SONT CHOQUÉS, INDIGNÉS, RÉVOLTÉS DE CERTAINES SITUATIONS ET, PAR CET EXERCICE D'ÉLOQUENCE, PEUVENT L'EXPRIMER.

Chaque classe élit la plaidoirie qu'elle estime la plus émouvante, engagée, argumentée.

Les lauréats se retrouvent lors de la finale, devant plus de quatre cents personnes. Nous réunissons un jury d'une dizaine de personnalités.

Ce projet est bénéfique pour :
- les lycéens car il leur permet de s'exprimer dans un exercice original et unique ;
- les professeurs qui peuvent voir leurs élèves d'une manière différente ;
- les membres du jury qui sont toujours impressionnés de la qualité des plaidoiries ;
- nous, bénévoles, qui aimons ce projet engagé et bienveillant que nous trouvons nécessaire. C'est un exercice qui pousse au développement d'une citoyenneté voire même une volonté de s'engager pour changer les choses.

Nous sommes très heureux de réussir à réitérer cette expérience unique.

Amadou Sylla, président de SOS Casamance

L'association SOS Casamance est située dans le quartier de Goutte d'Or et propose des accompagnements à la scolarité, à la parentalité ou linguistiques. Un partenariat avec la LDH s'est récemment mis en place, renforcant une collaboration de long terme, et a permi de consolider notre notoriété dans le cadre des actions que nous proposons. Ce partenariat est très important pour nous.

> LA LDH REGORGE DE RESSOURCES, DE COMPÉTENCES ET D'OUTILS DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, COMME LES PERMANENCES JURIDIQUES.

Avec la LDH, nous avons proposé une séance de formation, dans le quartier de la Goutte d'Or, à destination des acteurs locaux et des habitants, et animée par le service juridique et le Secrétaire général de la LDH, sur la facilitation du transfert de compétences en matière de lutte contre les discriminations. Cette formation juridique a été enrichie par les échanges de chacun. Parvenir à remplir nos missions d'information et de sensibilisation est, sur certains territoires, un réel challenge, et ce partenariat nous permet d'être de vrais ambassadeurs dans la lutte contre les discriminations sur le terrain. Prochainement, nous allons organiser un débat sur le partage de l'espace public, avec les acteurs locaux, de sécurité, et en lien avec la jeunesse et les habitants.